

219C0756  
FR0000072894-FS0413

9 mai 2019

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**CAST**  
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 8 mai 2019, la société Long Path Partners, LP (4 Landmark Square, Unit 301, Stamford, CT 06901, Connecticut, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds Long Path Smaller Companies Fund, LP dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 mai 2019, le seuil de 5% du capital de la société CAST et détenir, pour le compte dudit fonds, 1 048 112 actions CAST représentant autant de droits de vote, soit 5,89% du capital et 4,08% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions CAST sur le marché.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 17 798 208 actions représentant 25 658 748 droits de vote.